

EL MOUDJAHID

M. Nouri à Naama et Sidi Bel-Abbès

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdelouahab Nouri, effectuera aujourd'hui et demain une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Naama et Sidi Bel Abbès au cours de laquelle il inspectera plusieurs chantiers et réalisations relevant de son secteur.



Thank you for trying Soda PDF

Salah Derradji Les robinets à sec depuis une quinzaine de jours !

A. Z.

Les habitants des localités de Salah Derradji sont colère contre cette perturbation dans la distribution d'eau potable qui perdure depuis une quinzaine de jours. Et ils doivent encore prendre leur mal en patience avec cette panne, dont la cause principale, selon un communiqué transmis le 31 août dernier à notre rédaction par la Seaco, serait due à des réparations d'une grosse fuite détectée sur la conduite d'adduction en béton Précontraint DN 930. « L'alimentation en eau potable sera temporairement suspendue à travers les localités en question, et ce, pour permettre aux équipes d'intervention de la Seaco d'entamer les travaux de réparation d'une fuite repérée sur la conduite en béton entre Ouled Rahmoune et Boumerzoug », indiquait le communiqué de la Seaco. Précisant à ce propos que « les travaux ont été entamés avant-hier » et que « la remise en eau se fera progressivement » à la fin des travaux qui ne dureront pas plus de deux jours (!). La Seaco « s'excuse » des désagréments causés à ses abonnés et déclare « rester à leur écoute », mais sans faire de « gestes concrets pour venir en aide à la population touchée par cette

perturbation de l'alimentation en eau potable, car il fallait au moins prévoir une tournée de ses camions citernes pour alimenter les foyers ! », comme le relèvent avec dépit des citoyens concernés. Ces derniers nous ont fait part des difficultés rencontrées pour s'approvisionner en eau, contraints qu'ils sont de se déplacer à l'aide de véhicules pour remplir quelques jerricans au niveau des sources naturelles ou acheter des citernes d'eau à la qualité « douteuse » à raison de 1000 dinars et plus. « Les habitants sont franchement fatigués par cette longue panne, et la situation risque sérieusement de dégénérer », nous a-t-on indiqué, précisant que le recours aux actions musclées a été manifesté par les habitants, notamment le blocage de la route, mais ils en ont été empêchés par des représentants du mouvement associatif. Cependant, préviennent ces derniers, « on ne peut plus les faire patienter plus longtemps ». « Nous lançons un appel à la Seaco et aux autorités compétentes pour prendre en charge la préoccupation des habitants concernant cette grave perturbation d'alimentation en eau potable, afin d'éviter tout recours à des actions de rue », insistent à dire des représentants des habitants.

Elaborée par le Comité national climat

La contribution de l'Algérie à la COP21 transmise aux Nations unies

La contribution (INDC) prévue et déterminée au niveau national de l'Algérie à la 21^e conférence de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21, Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015) a été remise au secrétariat de la Convention, a annoncé un communiqué du ministère des Affaires étrangères diffusé vendredi par l'APS.

PAR M'HAMED REBAH

C'est le Comité national climat qui a été chargé d'élaborer ce document. Installé par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouhab Nouri, au cours d'une rencontre nationale de concertation sur les changements climatiques tenue à Alger à la fin juillet, ce comité comprend les représentants de sept départements ministériels et du CNES (Conseil national économique et social), et a travaillé avec l'appui d'experts nationaux. La contribution nationale a été remise aux Nations unies après validation du Comité national climat et adoption du Conseil du gouvernement. Le ministre chargé de l'Environnement avait donné, en juillet dernier, quelques indications sur son contenu appelé à traduire la stratégie de l'Algérie qui consiste à agir pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en préservant les intérêts du pays et son droit légitime au développement durable. Le communiqué du ministère des Affaires étrangères souligne, sans plus de précisions, que la contribution «affiche les ambitions de l'Algérie pour la période 2020-2030, en termes d'adaptation face aux changements climatiques et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et les actions sous-jacentes, notamment en matière d'efficacité énergétique, de promotion de l'utilisation des énergies renouvelables dans le mix énergétique». Elle préconise, en outre, selon la même sour-

ce, «la mise en œuvre d'actions de sensibilisation-communication-éducation sur les enjeux des changements climatiques ». Lors de la 1^{re} session des consultations ministérielles informelles préparatoires à la COP21 portant sur les questions politiques et l'équilibre général de l'Accord, tenue à Paris, en juillet, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a proposé aux pays utilisateurs de charbon l'aide de l'Algérie pour la mise en œuvre de leurs engagements d'aujourd'hui et de demain, contenus dans leurs INDC, à travers des partenariats stratégiques portant sur la livraison à long terme de gaz naturel. Rappelons que Ramtane Lamamra a eu, à la même occasion, à exprimer la position officielle de l'Algérie sur la question de la lutte contre le changement climatique et plus précisément sur le document qui est appelé à prendre le relais du Protocole de Kyoto. L'Algérie, a-t-il fait savoir, veut un accord «solidement ancré et façonné» par l'éthique, la justice et la solidarité inter et intra-générationnelles : 1/ l'éthique climatique « exige que ceux qui sont historiquement responsables de l'accumulation débridée dans l'atmosphère des gaz à effet de serre puissent résolument et en toute bonne foi respecter leurs engagements de Rio et montrer la voie à suivre, par l'exemple, en prenant la direction des efforts » ; 2/ la justice climatique « exige, quant à elle, que les obligations découlant du nouveau régime climatique de Paris



soient au diapason des capacités des uns et des autres, de leurs responsabilités présentes et futures et de leurs contributions actuellement et celles de demain » ; 3/ la solidarité climatique «exige que ceux qui ont le moins contribué aux dérèglements climatiques, à savoir les peuples les plus pauvres et les plus vulnérables, et qui en sont malheureusement les principales victimes, puissent être accompagnés, par ceux qui en ont les moyens, en termes de ressources financières nouvelles et additionnelles et de transfert de technologies propres en des termes concessionnels et favorables».

Bouzeguene

Les habitants dénoncent la pénurie d'eau potable

Par Roza Drik

Les habitants de Bouzeguene et du plateau Loudha (la nouvelle-ville), localité située à une soixantaine de kilomètres à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou dénoncent la pénurie d'eau potable. En effet, les habitants des 23 villages relevant de cette localité, continueront de subir les aléas de ce problème à savoir la pénurie d'eau. La répartition de ce liquide vitale se fait une fois tous les 15

jours, estimée très insuffisante par les villageois. Une eau qui est loin de répondre aux exigences d'un minimum d'hygiène, déplorent-ils. Ainsi, les habitants sont livrés à eux même, ils sont contraints de gérer la situation pour sur vivre et tenir le coup. Si certaines familles peuvent se permettre l'achat de la citerne d'eau dont le coup varie entre 3500 et 4500 dinars et d'autres ne le pourront pas à cause du revenu salarial très mince. Cette année, même les

émigrés de cette localité ont boudé leurs villages à cause de la pénurie d'eau pour eux c'est une nécessité vitale. Les commerçants de cette localité, eux aussi subissent le même problème, l'absence d'eau, une exigence qui est loin de répondre au minimum d'hygiène. Ainsi, tant que les 04 forages en cours de réalisation implantés à l'oued de Boubhir, à 17 kms de Bouzeguene, ne sont pas mis en service, les villageois doivent se prendre

en charge. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que cette pénurie d'eau n'est pas propre à la commune de Bouzeguene mais d'autres communes de la wilaya sont dans la même situation, qui n'a pas laissé les citoyens indifférents, puisque des actions de protestation ont eu lieu, avec notamment la fermeture du siège de la mairie et APC et de la Daira de leur localité dans le but d'attirer l'attention des services concernés.

R.D.

Thank you for trying S...

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

 WILAYA DE MOSTAGANEM

 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

 NIF: 408015000027003

ولاية مستغانم

 وزارة الأشغال العمومية

 مديرية الأشغال العمومية

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Mostaganem informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint ayant trait à : Aménagement d'un parc citoyen à Mesra réparti en cinq lot séparés :

Lot N°01 : voirie et aménagement extérieur

Lot N°02 : aménagement du parc

Lot N°03 : réseau d'AEP et réseaux d'assainissement

Lot N°04 : mur de clôture et plan d'eau

Lot N°05 : éclairage public

Paru sur les quotidiens nationaux **Carrefour D'ALGERIE** et **البلاغ** en date du **03/06/2015**, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les Marchés sont attribués provisoirement à :

Intitulé	Entreprise	Montant DA	Délai	Note technique	Observation
Lot N°01 : voirie et aménagement extérieur	Mediouni Mohamed NIF : 165480200210118	33.855.705,00	120 jours	62,50	Moins disant
Lot N°02 : aménagement du parc	Kriche laaredj NIF : 19722702034923	32.081.400,00	300 jours	53,50	Moins disant
Lot N°03 : réseau d'AEP et réseaux d'assainissement	Mohamed El Hadj NIF : 14929310071913	14.519.255,40	150 jours	71,00	Moins disant
Lot N°04 : mur de clôture et plan d'eau	Mhamdi Khaled NIF : 19820101005374	37.356.637,50	120 jours	55,00	Moins disant
Lot N°05 : éclairage public	Derahmoune Touati NIF : 178270105945165	32.006.637,00	150 jours	70,33	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, dans le cadre de l'avis d'appel d'offres, peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Mostaganem.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.